

Regardez le reportage et complétez le texte avec les éléments ci-dessous.

client - cycle de vie – étiquettes – fabriqué – magasin – marque – matières premières – produits – secteur – taille – textiles – vêtements

Sur les de ces vêtements pour sportifs, une petite planète bleue accompagnée d'une lettre. Rien à voir avec le tour de, ce logo informe sur l'impact environnemental du produit convoité.

- Je trouve ça bien mais par contre, je trouve qu'il devrait y avoir peut-être un peu plus de communication autour de ce genre d'indicateurs qui sont encore un peu méconnus, je pense.
- Si on peut limiter l'impact sur notre environnement, c'est toujours bien.

60 % des de la sont étiquetés de la sorte, une politique mise en œuvre depuis un an.

- Nous évaluons une grande partie de nos, celui-ci par exemple est noté « B », on évalue l'ensemble du cycle de vie, de l'extraction des jusqu'à la fin de vie et donc par exemple, celui-ci a été à partir de bouteilles d'eau recyclées, c'est un polyester recyclé.

Les les moins impactants pour la nature reçoivent un « A », les plus polluants, un « E ». Les principaux critères pris en compte pour cette classification sont l'impact sur le réchauffement climatique, les rejets dans l'eau ou l'air, l'épuisement des ressources minérales ou énergétiques, et cela sur le du produit de la conception à la fin de vie.

Le gouvernement veut étendre rapidement cette pratique, un choix qui bouscule le textile, même si tout se fera sur la base du volontariat.

- Il faut créer un référentiel commun pour que tout le monde puisse être noté sur la même base avec les mêmes données, pour que la note puisse véritablement dire quelque chose pour le qui la lira en

Autre bémol, ces critères environnementaux ne tiennent pas compte d'un acteur essentiel : le salarié.

- On sait que la majorité des vêtements et des textiles sont confectionnés /sic!/ dans des pays à bas coûts et où les droits sociaux sont bafoués.

Cet affichage doit être mis en place d'ici 2022.